R&D en faveur de l'unité syndicale

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous faire part de votre désarroi et de votre irritation face à la cacophonie qui s'instaure concernant le contentieux suite à l'entrée en vigueur du nouveau Statut le 1 janvier 2014.

Une confusion s'installe face au manque de coordination des démarches syndicales, à la panoplie de formulaires de réclamation pour contester les mêmes mesures.

Le risque évident est que chacun y aille de sa petite démarche isolée, l'un visant les collègues bloqués dans leurs carrières, l'autre, ceux pénalisés par l'allocation de voyages etc...

R&D comprend vos inquiétudes et partage évidemment vos réactions, car elle a toujours œuvré pour la plus grande unité d'action de la représentation du personnel, condition indispensable pour que celle-ci s'avère crédible et efficiente...

Ainsi, tout au long du processus "Réforme", toutes les sections de R&D individuellement et au sein de R&D fédéral - ont multiplié les efforts pour construire le Front Commun. Cette action unitaire avait pour seul objectif: la défense de l'ensemble du personnel quels que soient ses revendications, son statut, son lieu d'affectation, etc.

Et, c'est avec satisfaction que nous avons constaté que cette approche était partagée par d'autres forces!

PAS UN SEUL tract séparé n'a été envoyé par R&D!

R&D a tenu son engagement et a renoncé à TOUTE communication séparée au profit de l'action du Front Commun et de la lisibilité politique.

Recours post-réforme - Annexe

R&D pour une gestion unitaire et coordonnée du contentieux!

Alors que la course au bulletin de vote risque de repartir de plus belle et que la recherche de visibilité à outrance nuit à la crédibilité de la représentation du personnel, R&D persiste à croire qu'il est possible de coordonner les actions aussi pour les recours !

R&D propose donc d'étendre l'esprit d'un Front Commun à la gestion du contentieux découlant de la Réforme, d'autant plus que les analyses critiques sur les mesures à contester sont largement convergentes.

Il est évident qu'il faut mettre ensemble nos forces au sein de toutes les institutions afin de fournir aux collègues concernés toute l'assistance nécessaire et à donner aux instances juridictionnelles la possibilité d'apprécier dans les meilleures conditions la portée des analyses juridiques à la base des réclamations et recours qui seront introduits.

Dès lors, si compte tenu des délais et du travail d'analyse qui s'impose, il n'a pas encore été possible de coordonner pleinement les démarches, R&D reste confiant que la représentation du personnel de toutes les institutions et Agences sera capable de coordonner ses efforts en évitant la multiplication inutile et néfastes des modèles de réclamation et des recours.

R&D prône une approche unitaire et coordonnée avec les autres institutions pour la mise en œuvre du Statut!

Dans le cadre de son action fédérale, **R&D** compte analyser l'ensemble des dispositions d'application adoptées par les institutions afin de dégager dans le respect des textes, l'interprétation statutaire la plus favorable au personnel pour tous les volets de la mise en œuvre du Statut.

Ceci pour respecter l'unicité du Statut mais aussi puisque trop souvent le personnel de la Commission a été la parent pauvre!

Plus que jamais, l'union fait la force!

Soyez certains que R&D s'engage une fois encore avec la plus grande détermination à relever ce nouveau défi!